Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

# L’association Hey Agroparc ! organise une journée sur la santé au travail

**La nouvelle association ‘Hey Agroparc !’, créée pour dynamiser le territoire vauclusien et en particulier la zone d’Agroparc, organise sa première journée sur la santé au travail le vendredi 5 avril de 8h30 à 17h au centre hospitalier de Montfavet. Plusieurs ateliers viendront traiter de nombreuses problématiques de santé dans le milieu professionnel et des solutions possibles pour y remédier.**

Une nouvelle preuve de l’engagement d’Hey Agroparc ! envers les acteurs économiques de cette zone. Le vendredi 5 avril, l’association dirigée par Alexandre Bouche lancera son premier évènement de l’année avec une journée qui traitera de la santé au travail. L’organisation proposera plusieurs ateliers conçus par des acteurs locaux qui tenteront d’apporter une expertise et des solutions de progrès pour améliorer le volet de la santé dans le milieu professionnel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

Une journée qui se déroulera au centre hospitalier de Montfavet de 8h30 à 17h. Cette action, ouverte à tous les usagers de la zone d'Agroparc, vient appuyer la volonté de la structure créée en 2023 d'amener des projets qui vont dans le sens du développement positif et de la cohésion entre l'ensemble des acteurs économiques d'Agroparc.

**La santé au travail, une priorité pour l'avenir ?**

Plus de 200 000 travailleurs décèdent chaque année de maladies professionnelles au sein de l'Union européenne. À l'heure où les questions du bien-être mental deviennent un enjeu majeur pour l'avenir, la problématique de la santé au travail vient logiquement se mêler à ce pari pour le futur.

Ces dernières décennies, les maladies professionnelles indemnisées au régime général de la Sécurité sociale ne cessent de croître. Qu'ils s'agissent de troubles musculosquelettiques, de pathologies liées à l'exposition à certaines substances chimiques ou encore de souffrances psychiques liées à des environnements parfois trop exigeants, ces maladies se font de plus en plus présentes dans notre société.

Cette journée organisée par 'Hey Agroparc !' ira donc dans le sens de la réflexion et tentera d'offrir des premières réponses pour contrer ce problème persistant. Les ateliers viendront apporter des solutions adaptées à chaque catégorie professionnelle et laissera aux membres des entreprises la possibilité d'exprimer leur point de vue et leurs expériences sur cette thématique qui constitue un enjeu d'avenir majeur pour notre pays.

**Programme**

**8h30 :** Accueil des participants avec café/viennoiseries à la salle de spectacles Camille Claudel, possibilité de stationnement à l'intérieur du site du CHM. Inscription gratuite mais obligatoire au café d'accueil à la journée de la santé à Agroparc le 5 avril.

**9h :** Présentation du déroulement de la journée, des ateliers avec différents intervenants de la santé.

**9h45 :** Invitation auprès des participants à rejoindre les ateliers de leur choix (ostéopathie, diététique, sophrologie, orthophonie, psychothérapie, sexothérapie, réflexologie plantaire, massothérapie, visite du musée du CHM, expositions…).

**17h00 :** Clôture des ateliers.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

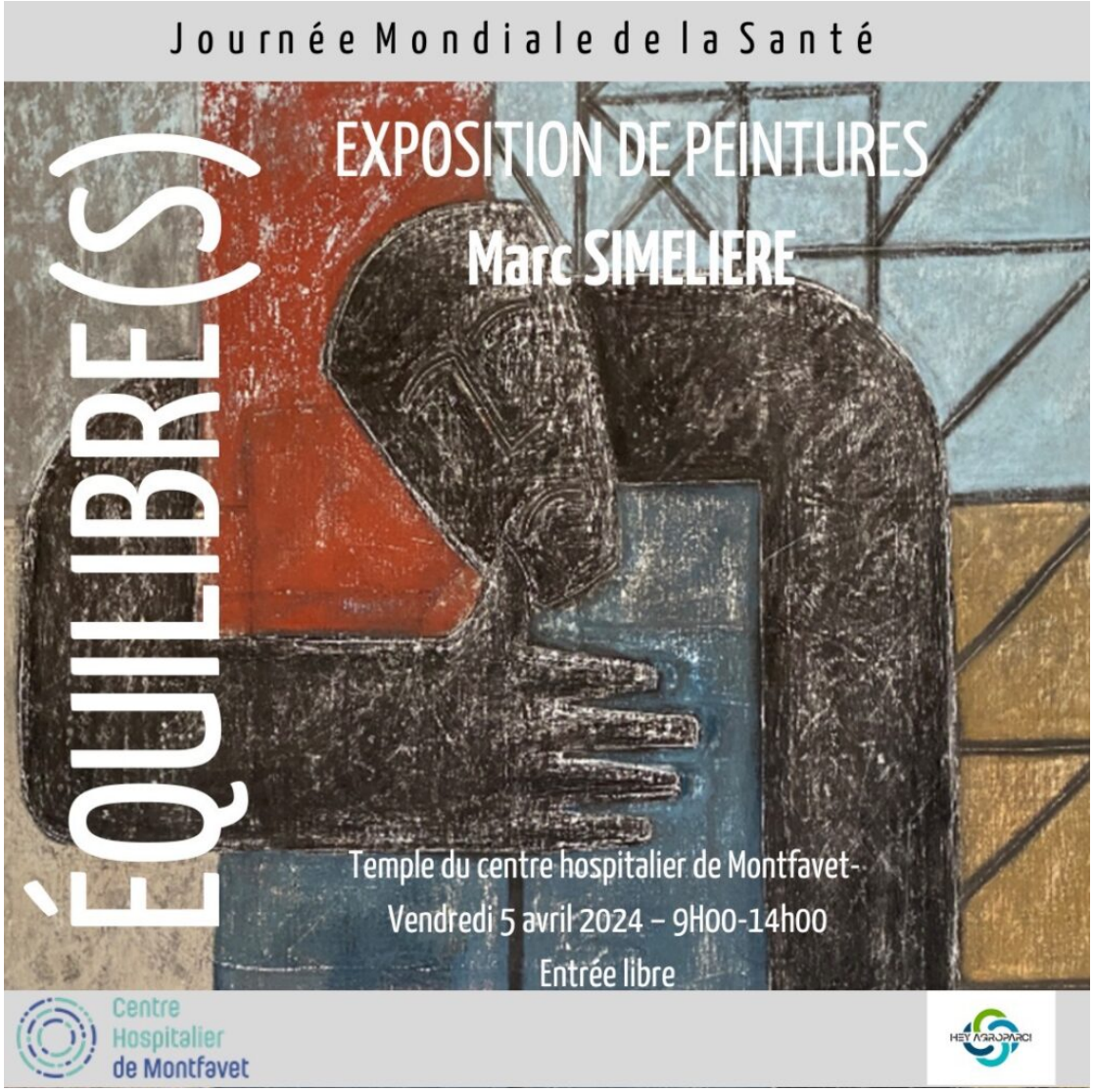


# Demande de résiliation judiciaire en raison d’un manquement à l’obligation de sécurité : qui doit prouver quoi ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

**Un salarié est victime d'un accident du travail. Il demande la résiliation de son contrat de travail considérant que vous n'avez pas pris les mesures nécessaires afin d'assurer sa sécurité. Mais, dans une telle situation, revient-il vraiment au salarié de rapporter la preuve des manquements invoqués ?**

La résiliation judiciaire est un mécanisme de rupture à la seule disposition du salarié. Elle lui permet de solliciter la rupture de son contrat de travail, auprès du juge prud'homal, en raison de manquements suffisamment graves de son employeur. Sa démarche peut déboucher :

- soit sur la rupture du contrat de travail qui, le cas échéant, produira les effets d'un licenciement nul ou injustifié ;
- soit sur la poursuite de l'exécution de son contrat de travail.

En principe, il revient au salarié de démontrer la réalité des manquements invoqués. Mais il en est tout autrement lorsque celui-ci fonde sa demande de résiliation sur l'inobservation, par son employeur, des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

règles de prévention et de sécurité à l'origine de l'évènement.

**Résiliation judiciaire : une charge de la preuve supportée par l'employeur en cas de manquement à son obligation de sécurité**

En vertu de votre obligation de sécurité, vous devez prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de vos salariés. Pour cela, il vous revient de mettre en place :

- des actions de prévention des risques professionnels ;
- des actions d'information et de formation ;
- une organisation et des moyens adaptés.

Depuis 2015, la Cour de cassation assimile l'obligation de sécurité à une **obligation de moyens renforcée**. De ce fait, en cas de litige, il vous revient de démontrer que vous avez pris toutes les mesures nécessaires pour satisfaire à cette obligation. Or, qu'en est-il lorsqu'un salarié invoque un manquement à votre obligation de sécurité au soutien d'une demande en résiliation judiciaire de son contrat de travail ? Ce cas de figure a été récemment soumis à la Cour de cassation.

En l'espèce, un salarié, victime d'un accident sur son lieu de travail, fondait sa prétention sur l'inobservation, par son employeur, des règles de prévention et de sécurité à l'origine de l'évènement. Sa demande de résiliation judiciaire est cependant rejetée en appel. Les juges motivent leur décision sur le fait que le salarié :

- n'avait pas expliqué les circonstances dans lesquelles il avait été blessé sur son lieu de travail ;
- ne pouvait pas mettre en avant qu'il revenait à l'employeur de prouver qu'il avait satisfait à son obligation de sécurité dans la mesure où il revenait, à lui seul, d'en démontrer la violation.

Cette analyse est cependant cassée par la Cour de cassation qui considère, à l'inverse, que :

- si l'action en résiliation judiciaire d'un salarié est fondée sur un manquement de l'employeur aux règles de prévention et de sécurité à l'origine de son accident du travail ;
- il appartient à l'employeur de justifier avoir pris toutes les mesures prévues pour satisfaire à son obligation.

La cour d'appel avait injustement inversé la charge de la preuve. L'affaire sera donc rejugée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

*Axel Wantz, juriste en droit social et rédacteur au sein des Editions Tissot*

---

# 5e édition des Rencontres Santé-Travail : trois rendez-vous en Vaucluse

**Portées par le réseau Présanse (Prévention et Santé au travail), les Rencontres Santé-Travail reviennent pour une 5e édition. Ces rendez-vous, organisés sur le thème 'La prévention des risques, un sport d'équipe', auront lieu du lundi 18 au vendredi 22 mars en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Trois d'entre eux auront lieu en Vaucluse.**

Quatre rencontres santé-travail auront lieu le mardi 19 mars en Vaucluse. La première sur le thème de la sédentarité, est organisée par l'AIST 84 dans son centre à Avignon de 9h A 11h. Le cardiologue François Carré donnera une conférence sur l'importance de l'activité physique et donnera des clés pour démarrer

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

la journée en mouvement et pour éviter la sédentarité au bureau.
Cliquez ici pour vous inscrire.

Deux ateliers collaboratifs sur le thème 'Travail sur écran et sédentarité au travail : la clé c'est bouger !' seront organisés par SAT Durance Luberon dans ces différents centres durant cette semaine dédiée à la santé au travail : le mardi 19 mars à 8h30 à Cavaillon, le jeudi 21 mars à 13h30 à Apt. L'atelier sera également proposé à Pertuis, après les Rencontres Santé-Travail, le 29 mars à 8h30. Ces ateliers fourniront aux participants des connaissances pratiques et des outils pour maintenir un équilibre sain entre leur travail sur écran et leur bien-être général.

V.A.

---

# Santé au travail : votre chaise de bureau vous tue !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

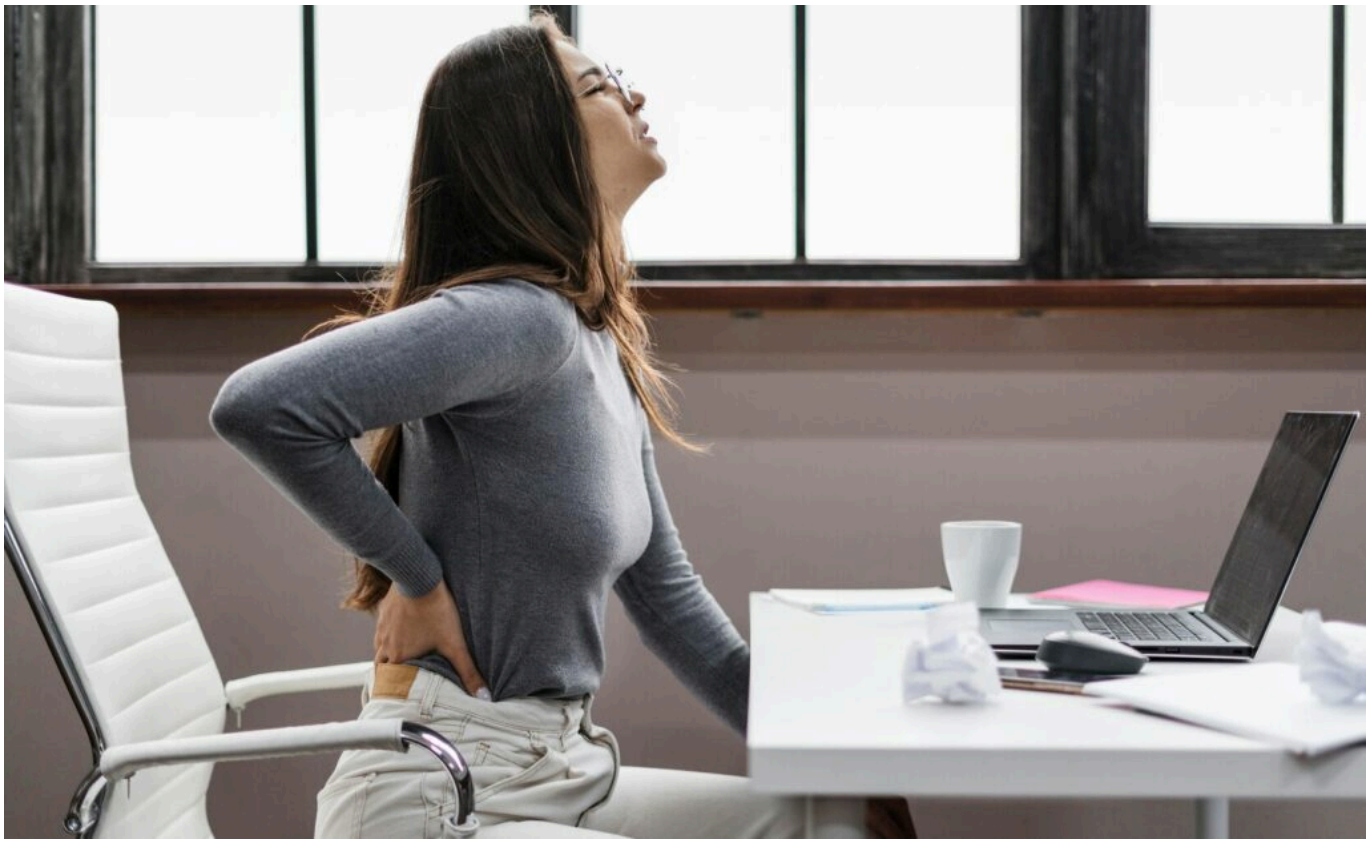

**Le service de prévention et de santé au travail AIST 84 organise un événement autour de la lutte contre la sédentarité le mardi 19 mars à Avignon.**

La sédentarité est aujourd'hui le premier ennemi de santé publique. Elle tuerait même plus que le tabac selon certaines études scientifiques. Elle touche notamment les personnes ayant un travail pour lequel il est nécessaire d'être assis à un bureau, devant un ordinateur. Pour lutter contre ce fléau, l'AIST 84 organise une matinée autour de l'activité physique et de la lutte contre la sédentarité.

L'événement débutera avec une conférence animée par François Carré, cardiologue et médecin du sport au CHU de Rennes, avec l'appui d'Yves Charmet et Bruno Rosier, médecins du travail à l'AIST 84. Ensemble, ils évoqueront pourquoi la chaise sur laquelle vous êtes assis est en train de vous tuer alors qu'elle n'est pas électrique. Ensuite, des exercices d'éveil musculaire seront présentés pour démarrer la journée en mouvement, ainsi que du matériel pour travailler tout en bougeant.

**L'inscription est gratuite mais obligatoire.**
***Mardi 19 mars. De 9h à 11h. Aist 84 – Avignon-Garance. 40 rue François Premier. Avignon.***

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

# Accidents du travail : la France mauvaise élève en Europe

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

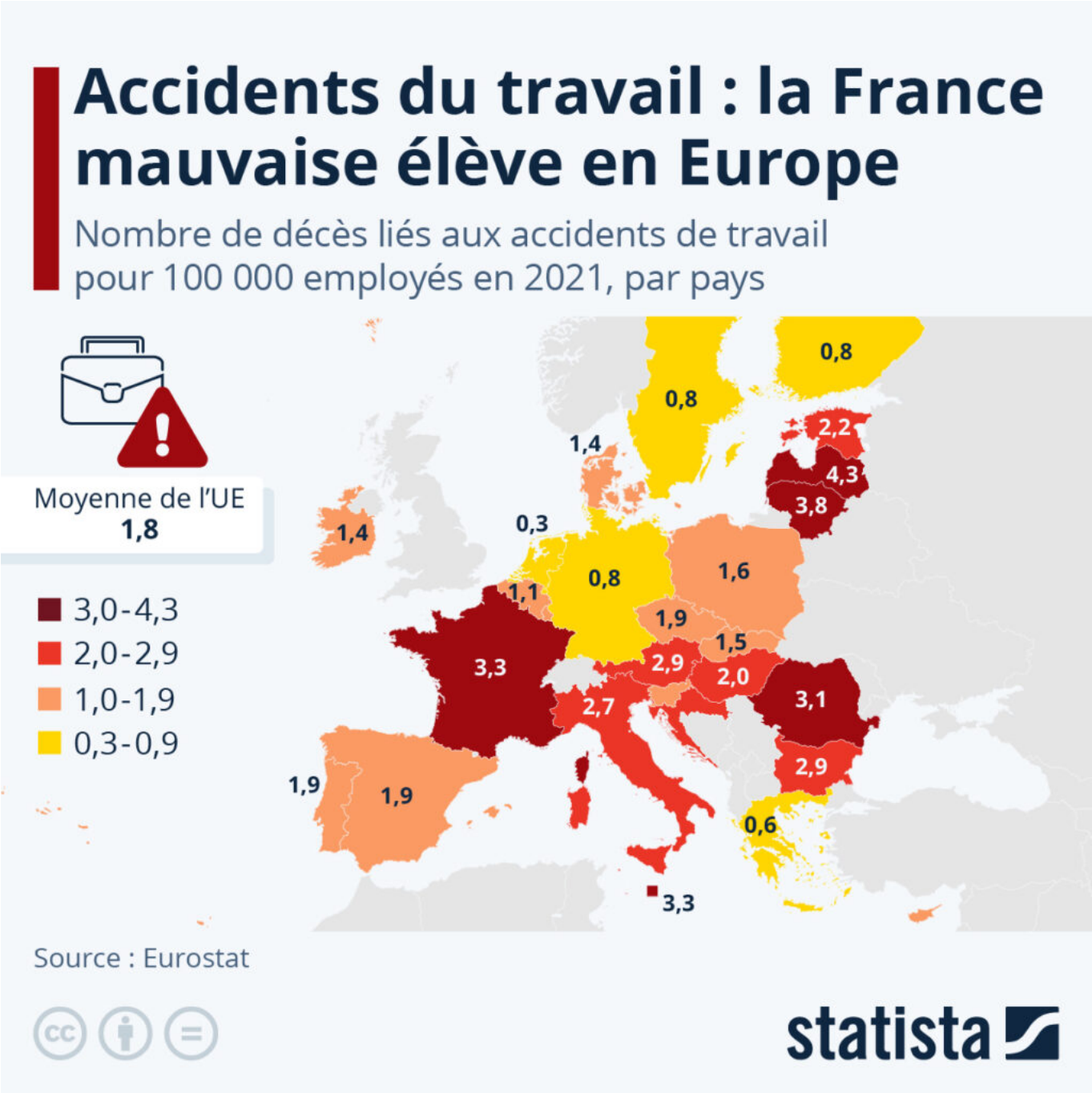


En 2021, 2,88 millions d'accidents non mortels ayant entraîné au moins quatre jours d'arrêt de travail et 3 347 accidents du travail mortels ont été recensés dans l'Union européenne (UE). Comme le montre notre carte basée sur les données d'Eurostat, la France fait partie des mauvais élèves européens en matière de sécurité sur le lieu de travail, avec 674 décès considérés comme accidents du travail recensés en 2021, soit 3,3 pour 100 000 employés (contre 1,8 en moyenne dans l'UE). En d'autres termes, cela

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

signifie que presque deux salariés meurent chaque jour au travail en France.

Le nombre d'accidents mortels pour 100 000 travailleurs variait en 2021 de moins de 1,0 aux Pays-Bas, en Grèce, en Finlande, en Suède et en Allemagne à plus de 3,0 pour 100 000 employés en Roumanie, en France, à Malte, en Lituanie et en Lettonie. Les taux d'incidence les plus élevés parmi les États membres de l'UE étaient enregistrés en Lituanie et en Lettonie, avec respectivement 3,8 et 4,3 accidents mortels pour 100 000 travailleurs.

Au sein de l'UE, les secteurs de la construction, des transports et de la logistique, de l'industrie manufacturière, ainsi que de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche représentaient ensemble environ deux tiers (65,5 %) de tous les accidents du travail mortels en 2021 et près de la moitié (45,7 %) de tous les accidents du travail non mortels. Plus d'un cinquième (22,5 %) de tous les décès recensés au travail dans l'UE ont eu lieu dans le secteur de la construction, suivi du secteur des transports et de la logistique (16,7 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

---

# Avignon : une table ronde sur le bien-être des salariés en entreprise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

**La Mutualité Française Sud propose une rencontre autour de la santé au travail le jeudi 23 novembre à Avignon. La table ronde sera sur le thème du bien-être des salariés en entreprise.**

Heureux au travail, rêve ou réalité ? C'est l'interrogation autour de laquelle tournera la table ronde du jeudi 23 novembre à l'hôtel Mercure Gare TGV à Avignon. Les rencontres 'Santé au Travail' sont des événements gratuits et ouverts à tous qui visent à renforcer la culture de prévention au sein des entreprises, à sensibiliser les employeurs et travailleurs aux aspects essentiels de la santé au travail, mais aussi à fournir des conseils pratiques.

Conditions de travail et santé sont indéniablement liées. Animée par Laurent Garcia, rédacteur en chef de l'Echo du Mardi, la table ronde abordera cette corrélation. Plusieurs experts seront présents pour donner des clés dans le but d'améliorer le bien-être des salariés dans une entreprise, tels que l'ergothérapeute et ergonome Jérôme Hwang Guitton et la psychologue du travail Sylvie Trinquier. La médecine du travail AIST 84 sera également présente aux côtés de l'association du Parc Courtine, la Chambre des entreprises de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Paca, mais aussi la Mutualité Française Sud qui présentera l'édition 2023 de son Observatoire, qui dresse un état des lieux de la santé au travail en France.

***Jeudi 23 novembre. De 18h à 19h30. Inscription gratuite mais obligatoire en ligne. Hôtel***

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

***Mercure Gare TGV. 2 Rue Mère Térésa. Avignon.***

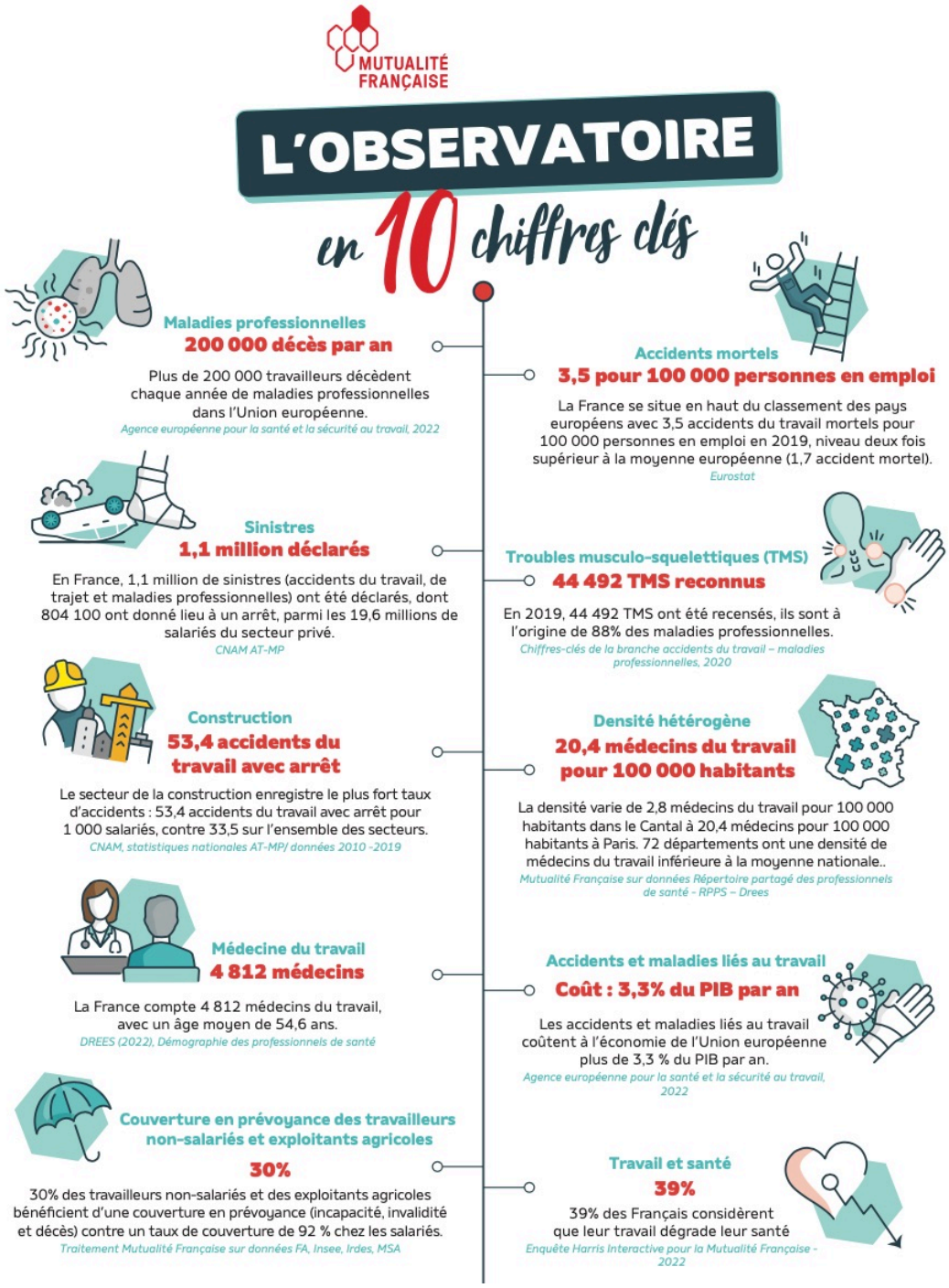


©Mutualité Française

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

# Santé au travail : une réunion de l'AIST 84 sur le maintien en emploi

Le service de prévention et de santé au travail AIST 84 organise ce jeudi 16 novembre à Orange sur le maintien de l'emploi. Cet événement vise à faire connaître les aides financières et les techniques qui existent pour éviter une perte d'emploi en cas de maladie chronique invalidante, problèmes sociaux, accidents du travail, ou encore vieillissement et allongement de la durée des carrières.

De nombreuses aides financières et techniques et des outils spécifiques existent pour soutenir employeurs et salariés face à ces problématiques. Plusieurs professionnels interviendront lors de cette réunion : Jean-Thomas Ladreyt, médecin du travail, Clémence Nguyen, référente 'maintien en emploi', Isabelle Daumann, chargée de mission 'Axe maintien' à Cap Emploi, et Christelle Guiraud, infirmière en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

santé travail. Ensemble, ils évoqueront ce qu'est le maintien en emploi, la réglementation qui l'entoure, son impact sur les entreprises, ainsi que les dispositifs disponibles.

***Jeudi 16 novembre. De 10h30 à 12h. Inscription gratuite mais obligatoire en ligne. Mercure Orange. 258 Route de Caderousse. Orange.***

V.A.

---

# Santé au travail : le GMSI 84 organise son assemblée générale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

Le Groupement médico-social interprofessionnel de Vaucluse (GMSI 84) organise son assemblée générale ce jeudi 9 octobre à son siège social à Carpentras.

Le GMSI 84, qui surveille environ 40 000 salariés travaillant dans 4 000 entreprises réparties sur le territoire entre L'Isle-sur-la-Sorgue et Vaison-la-Romaine, invite les employeurs adhérents à assister à ce rendez-vous. Durant ce dernier, plusieurs sujets seront abordés comme l'approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 novembre 2022, le rapport général d'activité 2022, le rapport moral du Conseil d'administration, le rapport du Commissaire sur les comptes de cet exercice, l'approbation desdits comptes et quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes, ainsi que l'actualité santé-travail.

***Jeudi 9 octobre. 17h. 214 Rue Édouard Daladier. Carpentras.***

V.A.

---

# (Carte) : le plan 'Vigilance moustique tigre' bientôt lancé en Vaucluse et en Provence

**Alors que sa présence est avérée en Vaucluse depuis plus de 10 ans maintenant, et à quelques**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

**jours du lancement du plan officiel de lutte contre le moustique tigre, vigilance-moustiques publie la carte du moustique tigre 2023 qui confirme une nouvelle fois la progression de l'espèce en métropole. C'est désormais 71% du territoire national qui est infesté par cet insecte.**

Vigilance-moustiques, site d'information sur la présence de moustiques en France et dans le monde et son partenaire la marque Manouka de produit anti-moustique, viennent de dévoiler la carte de la présence de l'Aedes Albopictus (plus connu sous le nom de moustique tigre) en France.
Le Vaucluse, où la présence de cet insecte pouvant transmettre des maladies comme le chikungunya, la dengue ou le zika est officiellement avérée depuis 2011, fait partie des 68 départements métropolitains où le moustique tigre est considéré comme 'Implanté et actif' (7 autres sont placés en vigilance orange : voir carte ci-dessous).
« La progression du moustique tigre cette année se poursuit avec 4 nouveaux départements colonisés et placés en vigilance rouge, explique vigilance-moustiques. Il s'agit de La Meurthe et Moselle, le Loir et Cher, le Loiret, et le Val d'Oise. A cette liste, s'ajoute 3 nouveaux départements en vigilance orange, tous situés en Bretagne qui était jusque-là épargnée : L'Ile et Vilaine, le Morbihan et le Finistère. »

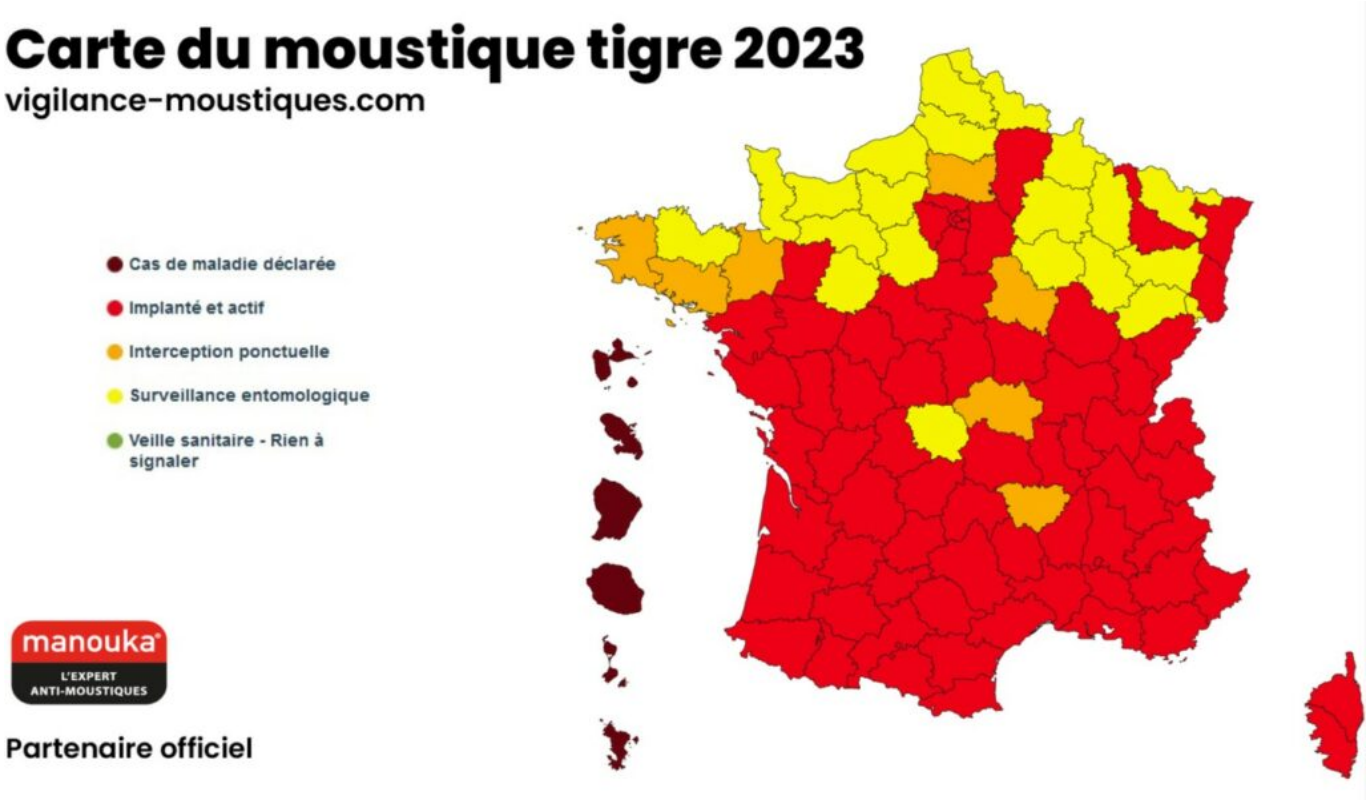


**Le phénomène épidémique s'amplifie avec 65 cas en 2022**
D'année en année, des épidémies se déclenchent régulièrement en métropole et sont stoppées plus ou moins rapidement grâce au dispositif de lutte mis en place par l'Etat du 1er mai au 30 novembre. Dans ce

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

cadre la direction générale de la santé lancera donc le 1er mai prochain le plan national anti-dissémination contre la Dengue et le Chikungunya rebaptisé (depuis l'identification du risque Zika) 'plan anti-dissémination d'arboviroses', et concentre sa communication sur les départements où le moustique tigre est présent de manière active.
Pour autant, depuis 10 ans, le nombre de 'cas autochtones' enregistrés lors des épidémies augmente sensiblement avant qu'il soit possible de les juguler. En 2011, les 1ers foyers épidémiques de dengue ont été recensés dans les départements du Var et des Alpes maritimes et ne concernaient que 2 à 4 individus. En 2014, 1 foyer de 12 cas autochtones a été enregistré près de Montpellier. En 2015, 7 cas autochtones furent enregistrés à Nîmes En 2022, ce sont 9 foyers épidémiques totalisant 65 cas autochtones de dengue qui ont été recensés dans la partie sud de la France malgré la mise en œuvre du plan anti-dissémination. L'expérience montre cependant que les départements en vigilance orange passent la plupart du temps au rouge dans les années qui suivent et méritent donc une attention particulière.

**« Une fois l'épidémie partie, c'est très compliqué de l'arrêter. »**

De quoi inquiéter plusieurs spécialistes qui n'ont pas hésité à faire part de leurs craintes dans les colonnes de nos confrères du Parisien en février dernier : « Je suis inquiète pour l'été car en métropole la population n'est pas sensibilisée, elle ne connaît pas ce moustique », assure ainsi, Anna-Bella Failloux, directrice de l'unité Arbovirus et insectes vecteurs à l'Institut Pasteur à Paris. « Une fois l'épidémie partie, c'est très compliqué de l'arrêter », confirme Xavier de Lamballerie, chercheur et directeur du centre national de référence des arbovirus.
En effet, les phénomènes épidémiques sont très rapides pour se propager comme on a pu le constater en Italie en 2007, période où le Chikungunya et la dengue n'étaient pas spécialement surveillés. Fin juin: une personne porteuse de la maladie arrivait dans le pays. Début juillet, le premier cas autochtone était déclaré et au bout d'un mois et demi les autorités transalpines recensaient déjà 300 cas…
Dans tous les cas, « 2022 est une année charnière où on a franchi une étape de plus dans le risque », reconnaît déjà Marie-Claire Paty, coordinatrice de surveillance des maladies vectorielles chez Santé publique France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

Le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures noires et blanches. @ jcomp – fr.freepik.com

**Comment reconnaître le moustique tigre ?**
L'Aedes Albopictus est plus petit qu'une pièce de 1 centime (quelques millimètres), il a un vol assez lent et il est facile à écraser en vol. Vu de plus près, on distingue qu'il est noir avec des rayures blanches sur les pattes et sur l'abdomen, ce qui lui vaut son surnom de moustique tigre.
Habitué dès son origine asiatique à naître dans des petits gites (plantes retenant l'eau), il a pu aisément coloniser toutes sortes de gites larvaires accidentels que lui propose l'environnement urbain et péri-urbain (coupelles sous les pots de fleurs, arrosoirs, vieux pneus, gouttières bouchées, etc…). Venu d'Asie, le moustique tigre est d'une adaptabilité hors du commun, ce qui lui a permis de coloniser 60 pays dans le monde, et de faire partie des 10 espèces les plus invasives au monde.
Afin d'orienter l'action des organismes en charge de la 'lutte anti-vectorielle', il est essentiel de signaler la présence du moustique tigre partout où il se trouve. En cas d'observation d'un spécimen suspect, le prendre en photo, si possible avant de l'avoir écrasé, ou bien après l'avoir neutralisé sans l'abîmer, puis envoyer la photo à Vigilance-moustiques qui l'enverra aux organismes compétents pour authentification.

Pour savoir si votre commune est colonisée par le moustique tigre cliquer ici

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

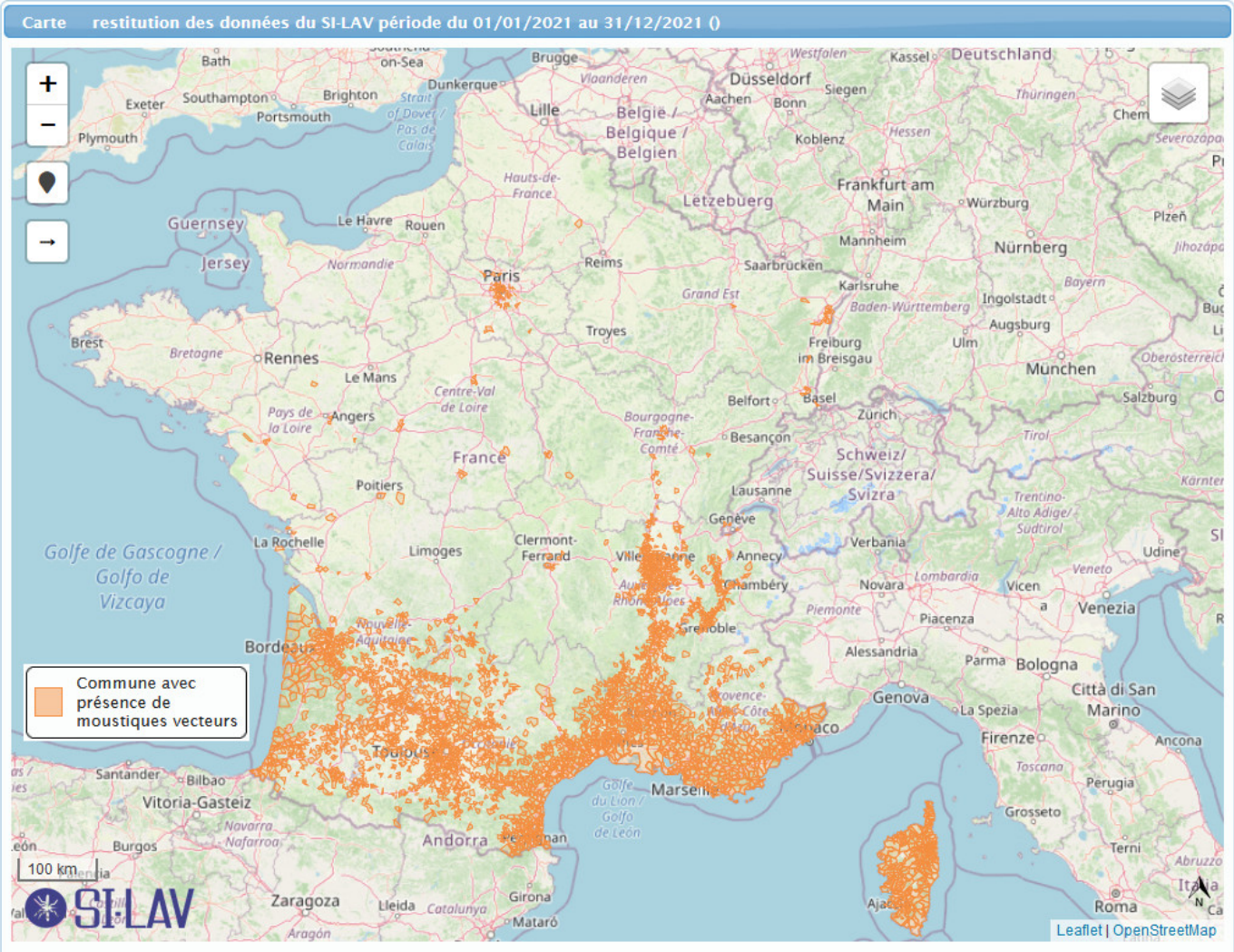


Dès 2021 de nombreuses communes de la région été touchées par la présence de l'Aedes Albopictus.

**Comment agir ?**

Veiller à ne pas laisser d'eaux stagnantes dans son environnement proche : vider les soucoupes des pots de fleur (ou mettre du sable dedans), vider et retourner les pneus, seaux ou arrosoirs ainsi que tous les petits objets (jouets d'enfants…) laissés à l'extérieur, nettoyer les gouttières ou canalisations bouchées, traiter les mares avec des larvicides, recouvrir les cuves de récupération des eaux de pluie, nettoyer les replis des bâches laissées à l'extérieur, les bâches de piscine, renouveler l'eau des vases, de la gamelle du chien…

De manière générale, surveiller la moindre cavité qui peut se remplir d'un peu d'eau sans pouvoir se vider naturellement. Il suffit de quelques millilitres d'eau stagnante pour que le moustique tigre femelle puisse y pondre des centaines d'œufs.

Le moustique tigre ne vole pas très loin de ses propres ailes (100 à 200 mètres). Il est donc possible de vérifier dans le périmètre immédiat autour de la découverte si d'autres sont présents, qu'il faudra

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

signaler de la même manière.

*L.G.*

Tout savoir sur le moustique tigre sur www.vigilance-moustiques.com

**Un foyer est dit épidémique à partir du moment où l'on constate 2 cas autochtones déclarés, groupés dans le temps et l'espace.*